



INFORMATIONS DE RENTREE

année scolaire 2015-2016

Votre (vos) enfant(s) entre(nt) à l'école Saint Vincent de Paul à la rentrée de septembre 2015.
Voici quelques informations vous permettant d'appréhender au mieux cette nouvelle année scolaire.

Organisation pédagogique



Monsieur Luc Joly, chef d'établissement.

CYCLE 1 - Cycle des apprentissages premiers - Maternelle		
TPS / PS	Toute Petite Section et Petite Section	Mme Janine DUCHÊNE Assistée de Mme Fabienne DESCHODT et de Mme Laurence CHEVALIER
MS / GS	Moyenne Section et Grande Section	Mme Céline HERREMAN Assistée de Mlle Floriane D'ARTOIS
CYCLE 2 – Cycle des apprentissages fondamentaux C.P – C.E.1		
CP	Cours préparatoire	Mme Noémie CALOGINE
CE1	Cours élémentaire 1	M. Simon PRIEM
GRAD	Enseignement Spécialisé en GS CP CE1	Mme Hélène LEFEBVRE
CYCLE 3 – Cycle des approfondissements C.E.2 – C.M.1 – C.M.2		
CE2	Cours élémentaire 2	M. Alexandre BECUE
CM1 / CM2	Cours moyen 1 et Cours moyen 2	M. Luc JOLY et Mme Hélène MYLKA

Et :
M. Patrice Langevin, Employé de Vie Scolaire
M. Philippe Masse, Employé de Vie Scolaire
Mme Nathalie Mascré, surveillante et bibliothécaire
Mlle Paméla Elias, employée de restauration et d'entretien

Calendrier



Pour rappel, la loi impose l'obligation scolaire tous les jours de l'année, du 1^{er} septembre au 5 juillet. Aucun départ en vacances en dehors des vacances scolaires ne sera cautionné par le chef d'établissement ; la demande doit être faite à M. le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (rue Claude Bernard à Lille).

La loi impose aux écoles de signaler aux autorités académiques toutes absences sur temps scolaire sans justification valable.

Rentrée des classes

Elle est fixée au **mardi 1^{er} septembre**, à 8h30 pour les élèves de la **PS au CM2**.

Elle est fixée au **mercredi 2 septembre**, à 8h30 pour les élèves de **TPS (2 ans)**. Il y a classe pour tous exceptionnellement ce jour-là (voir ci-dessous).

Dates à retenir - Année scolaire 2015 – 2016 :

Vacances scolaires:

- vacances de Toussaint : du vendredi 16 octobre après la classe au lundi 2 novembre
- vacances de Noël : du vendredi 18 décembre après la classe au lundi 4 janvier
- vacances d'Hiver : du vendredi 5 février au lundi 22 février
- vacances de Printemps : du vendredi 1^{er} avril après la classe au lundi 18 avril
- vacances d'Eté : le mardi 5 juillet après la classe

Jours fériés

Il n'y aura pas classe:

- le vendredi 4 décembre 2015 (Journée des Communautés Educatives)
- le lundi 28 mars 2016 (Lundi de Pâques)
- le vendredi 6 mai 2016 (« pont » de l'Ascension)
- le lundi 16 mai 2016 (lundi de Pentecôte)
- le mardi 17 mai 2016 (« pont » de la Pentecôte)

Jour de classe exceptionnel

Il y aura classe:

- **le mercredi 2 septembre 2015 toute la journée** (rattrapage du "pont" de la Pentecôte)

Dates importantes :

- Photos de classe : vendredi 2 octobre 2015
- Portes Ouvertes : samedi 27 février 2016
- Fête de l'école: samedi 11 juin 2016



Evaluations de début d'année

Les évaluations de début d'année auront lieu à partir du lundi 7 septembre. Pour permettre un accompagnement optimal des élèves pendant toute l'année, il est indispensable que votre enfant y prenne part.

Accès à l'établissement

Jours de classe :

Lundi – mardi – jeudi – vendredi.



Horaires :

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30-11h45	13h30-16h20
Mardi	8h30-11h45	13h30-16h20
Jeudi	8h30-11h45	13h30-16h20
Vendredi	8h30-11h45	13h30-16h20

Entrées

En maternelle : les enfants sont accompagnés jusqu'à la porte de leur classe.

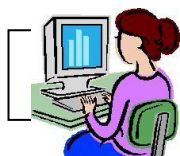
Du CP au CM2 : les élèves sont accompagnés jusqu'à la porte de l'école, et se rendent directement seuls dans leur classe.

Sorties

En maternelle : les enfants sont repris à la porte de leur classe à partir de 11h40 le matin **jusque 11h45** et à 16h20 l'après-midi **jusque 16h30**. Au-delà de cet horaire, les enfants seront automatiquement envoyés à la garderie (qui sera alors facturée).

Du CP au CM2 : ils sont repris à la porte de l'école (porte rouge) à 11h45 et à la porte de leur classe à 16h20, **jusque 16h30**. Au-delà de cet horaire, les enfants seront automatiquement envoyés à la garderie (qui sera alors facturée).

Pour rappel, les retards des élèves les empêchent, ainsi que l'ensemble de la classe, d'étudier sereinement et dans de bonnes conditions. Merci donc de veiller à la ponctualité. Les enseignants accueillent les élèves dans les classes dès 8h20 et 13h20 pour qu'ils puissent se préparer et être opérationnels à l'heure de début des cours : 8h30 et 13h30.



Secrétariat

	Matin	Après-midi
Lundi	8h15 à 8h45	16h00 à 17h00
Mardi	8h15 à 8h45	16h00 à 17h00
Jeudi	8h15 à 8h45	16h00 à 17h00
Vendredi	8h15 à 8h45	16h00 à 17h00

Possibilité de rendez-vous en-dehors de ces horaires.

Restauration



Toute l'année, il faut prévenir l'enseignant **le matin** si vous souhaitez que votre enfant déjeune à la cantine (sauf s'il est demi-pensionnaire : paiement par forfait, prélèvement).

Garderie



Les horaires de la garderie sont :

de **7h30** à **8h20** le matin et le soir de **16h30** à **18h00** **MAXIMUM**.

Tout dépassement sera facturé 5 € toutes les 15 minutes.

Il n'y aura pas de garderie du soir les jours de vacances (16 octobre, 18 décembre, 5 février, 1^{er} avril et 5 juillet).

Café APEL



Le désormais traditionnel café de rentrée vous sera offert par l'APEL le jour de la rentrée, 1^{er} septembre, à partir de 8h30.

Bonne rentrée à tous !